

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 16978 du 9 avril 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2109340S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 52634 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032376S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Guillan	Régis	NIGEND : 142 439
Delrue	Olivier	NIGEND : 156 711

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2021 :

Petit	Emmanuel	NIGEND : 172 075
Curnier	Stéphane	NIGEND : 174 519

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Paquet	Nathalie	NIGEND : 240 420
Joly	Peggy	NIGEND : 217 965
Ladislav-Piotruszynski	Jonathan	NIGEND : 319 636

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Aprile	Romain	NIGEND : 237 871
---------------	--------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 avril 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant des écoles de la gendarmerie nationale,
T. Morterol